

Le rapporteur général de l'Autorité de la concurrence indique qu'une opération de visite et saisie inopinée a été réalisée dans le secteur des services d'aménagement paysager

Publié le 25 septembre 2026

Les services d'instruction de l'Autorité de la concurrence ont procédé le 24 septembre, après autorisation d'un juge des libertés et de la détention, à une opération de visite et saisie inopinée auprès d'entreprises suspectées d'avoir mis en œuvre des pratiques anticoncurrentielles dans le secteur des services d'aménagement paysager.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 25 SEPTEMBRE 2026

Le rapporteur général de l'Autorité de la concurrence indique qu'une opération de visite et saisie inopinée a été réalisée dans le secteur des services d'aménagement paysager

[Lire le communiqué de presse](#)